



BUREAU
3 juillet 2015

Présents : P. Melé, S. Servain, D. Martouzet, A. Thalineau, A. Madoeuf, V. Souramasing

Organisation du pôle de gestion

P. Melé informe sur les départs des gestionnaires en poste qui pourraient affecter l'organisation du pôle de gestion :

Mouvement interne

P. Melé annonce que Lydia Seabra souhaite faire valoir ses droits à la mobilité interne sur le poste de secrétariat général à la MSH, occupé actuellement par C. Chevrier. Nous avons demandé que son poste soit affiché dans la bourse à l'emploi. La candidature de Séverine Fromiau a été retenue. S. Fromiau travaille actuellement à l'Antenne financière Recherche Valorisation. Elle est en charge de la gestion des CETUS.

La prise de fonction de S. Fromiau interviendra au 1 septembre, il y aura une période de tuilage avec Lydia pour le transfert des dossiers en cours. S. Fromiau travaillera à 80% son arrivée nécessitera une réorganisation des fonctions antérieurement occupées par Lydia Seabra.

Poste CDD de C. Plessis

La DPRH nous informe de l'éventuel départ de C. Plessis. En effet, suite à sa demande de CDIisation en juin dernier, la commission a prononcé un avis défavorable. L'Université souhaite néanmoins lui proposer un changement de poste qui permettrait de revaloriser ses compétences en vue d'une nouvelle demande de CDIisation en 2016. Par ailleurs, dans la mesure où ce poste est financé par la politique de mutualisation de CITERES, pour des raisons de justification budgétaire, il n'est pas possible d'envisager sa transformation en CDI. P. Melé a fait part à la DPRH de son inquiétude pour trouver un(e) candidat(e) qui pourrait succéder à C. Plessis avec un délai court. Le poste a été affiché dans la bourse à l'emploi. L'Université s'est engagée à ne déplacer C. Plessis que lorsque quelqu'un de compétent aura été trouvé pour assurer la continuité du service.

Demande annuelle de moyens CITERES 2016

Comme chaque année, la demande de moyens et le bilan financier du CNRS est à préparer dans DIALOG pour le 4 septembre. Le fichier 2014 a été envoyé aux directeurs des équipes.

P. Melé rappelle que la modalité d'attribution des subventions d'état est calculée par rapport à l'effectif du personnel CNRS dans l'UMR. Par conséquent, il faudra s'attendre à une dotation similaire en 2016.

Pour mémoire, en 2014, il avait été décidé de porter en priorité le remplacement du poste de secrétariat général et de geler les demandes antérieures. Cette demande a été concrétisée en 2015 et a permis l'arrivée de V. Souramasing. Pour 2016, CITERES exprimera à nouveau une priorité de demande d'ITA et pourra ainsi remettre sa demande de poste dans le domaine de la production et de l'analyse des données, poste souhaité il y a deux ans.

Par ailleurs, les demandes de chercheurs seront analysées et attribuées par le Comité National et par section. Pour l'instant CITERES n'a pas réussi à obtenir de poste de post-doc ou de chercheur contractuel.

La partie financière du DIALOG sera préparée par V. Souramasing.

Point sur l'organisation des procédures pour la désignation d'un porteur de projet

P. Melé rappelle que les déclarations de candidatures devront lui parvenir pour le 1er septembre 2015 dernier délai, elles seront ensuite diffusées au sein du laboratoire.

Au sein l'équipe IPAPE, deux candidatures ont été identifiées pour le portage de projet de l'UMR: C. Demazière et D. Martouzet. N. Semmoud qui se déclare aussi intéressée attendra septembre pour confirmer sa candidature.

L'Université nous demande d'identifier un porteur de projet pour l'UMR en septembre. Pas de date limite pour les porteurs de projet des équipes, mais ceux-ci devront être identifiés avant la fin de l'année 2015.

Pour EMAM, Anna Madoeuf prendra la suite de Nora Semmoud dès septembre 2015 et elle portera le projet de l'équipe.

P. Melé informe sur les modalités d'élection du porteur de l'UMR. Pour la direction de l'UMR, il faut un PR ou un DR. Le porteur sera désigné par voie d'élection lors de l'Assemblée générale du 25 septembre prochain au matin et soumis à un vote du Conseil d'unité à la même date dans l'après-midi.

La discussion se poursuit sur les modalités du vote avec possibilité de procuration écrite (deux maximum par personne). Une note de service sera envoyée à l'ensemble du personnel permanent de l'UMR sur les modalités de vote. Un vote à bulletin secret avec liste de candidat(e)s et liste d'émargement, sera organisé en AG avant la réunion du CU. Les élections auront lieu au suffrage direct et au scrutin majoritaire à deux tours. Le candidat qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés sera élu au premier tour sinon il y aura organisation d'un second tour entre les deux candidats arrivés ayant obtenu le plus de voix.

Election suite au départ d'un membre élu du CU

L'équipe COST doit remplacer le départ de F. Bourdarias. La procédure implique un vote à bulletin secret avec liste d'émargement. Les élections seront organisées lors de l'AG de CoST le 24 septembre.

Rencontre avec Marie-François André, DAS INEE Interaction Hommes Milieux (section 31 et 39)

P. Melé informe sur la rencontre avec Marie-Françoise André qui n'avait pas pu être présente lors de la journée d'échange avec les tutelles du mois de mai. La discussion a porté sur la présentation de la place de la question environnementale au sein de l'UMR à partir de fiches sur les domaines de recherche élaborées pour le bilan et sur la spécificité d'un laboratoire d'abord SHS en rattachement secondaire à l'INEE.

Il a été confirmé que le choix de la structure de l'UMR est de la responsabilité de l'unité. L'important pour le CNRS est que la structuration en équipe exprime clairement les spécificités et le projet scientifique de l'UMR. Sur le périmètre d'une UMR comme CITERES issue d'un regroupement d'équipes, la position de l'INEE est la même que celle de l'INSHS, le plus important reste la consolidation du périmètre et le travail sur la cohérence scientifique. Il est donc confirmé que, l'intégration du GEHCO apporterait une trop grande modification du périmètre de recherche pour CITERES.

Poursuite du travail le bilan de CITERES

Le document d'auto-évaluation est à rendre pour le 15 juillet à l'Université, P. Melé transmettra une première version, il sera totalement finalisé en septembre, ce document constituera une première étape pour la réalisation du bilan de l'unité.

Les équipes doivent fournir pour le 20 septembre, la version écrite de leur réflexion sur leur bilan qui avait été présenté devant les tutelles. Chaque équipe doit réaliser un texte d'une quinzaine de pages maximum. Ce texte doit présenter en référence au projet de l'équipe les principales réalisations pour la période 2011-2014, et, par axe, les principaux résultats scientifiques et réalisations marquantes. Ce texte constituera une base pour renseigner le document de l'AERES et la version longue pourra être placée en annexe du bilan. Pour éviter la multiplication des annexes, ce texte de bilan peut renvoyer à des bilans de projets ou d'opérations collectives qui seront placés sur le site internet du laboratoire.

L'Assemblée générale du 25 septembre sera l'occasion de faire le point sur l'évolution du bilan/projet.

Fléchage recherche des postes 2015-2016

Il est rappelé que le fonctionnement subsidiaire de CITERES, qui repose sur une organisation par équipe, prévoit l'intervention du directeur de l'UMR dans l'élaboration des profils de poste. Pour l'Université, c'est le directeur de l'UMR qui signe et assume les formulations présentes sur les fiches de poste. Sur la base d'une proposition de l'équipe concernée, un échange a lieu avec le responsable de l'UMR qui peut conduire à la modification ou la reformulation du profil.

Equipe LAT : CITERES maintient sa demande de fléchage d'un poste de MCF en archéologie avec une forte compétence dans le domaine numérique sur le poste de PR vacant en archéologie.

Equipe COST : A. Thalineau présente les débats en cours sur les deux profils de poste disponibles au département de sociologie-anthropologie :

1- Poste de professeur des universités avec un profil général en sociologie. La discussion et les réflexions en cours montre qu'un accord sera facilement trouvé entre le département, l'équipe CoST et l'UMR.

2- Poste de Maître de Conférences. Un débat est en cours à l'intérieur de l'équipe CoST, et entre l'équipe CoST et la direction de l'UMR sur le niveau de la place de la mention "Anthropologie des faits religieux" qui pour P. Melé semble plus une priorité pour le département d'enseignement que pour l'UMR CITERES. P. Melé rappelle que les fléchages de postes doivent pouvoir être directement reliés à des priorités exprimées par la structuration actuelle ou à venir du laboratoire en axes et thématiques de recherche. A. Thalineau présente les alternatives possibles, un nouveau bureau de CoST qui se réunira le 6 juillet traitera de cette question.

Equipe IPAPE : Deux postes sont actuellement potentiellement disponibles.

1- Poste de professeur des universités 24 en remplacement de S. Thibault.

2- Poste de Maître de Conférences 24 en remplacement de B. Feildel qui sera muté à Rennes en septembre 2015.

D. Martouzet présente les options possibles en lien avec le projet scientifique d'IPAPE. P. Melé rappelle l'importance d'entamer des échanges avec le DAE pour arriver à un fléchage le plus rapidement possible.

Bureaux

Jeudi 17 septembre 2015, 9h30-12h.

Jeudi 15 octobre 2015, 9h30-12h.

Jeudi 12 novembre 2015, 9h30-12h.

Jeudi 17 décembre 2015, 9h30-12h